




Fichier(s) :

- **Fichier attaché**

Taille

 Arrêté du 10 janvier 2018 fixant les dates de l'examen du BAFM - Session 2018	121.4 Ko
--	----------

Le Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM)

Public

La mission première des formateurs titulaires du BAFM est la formation initiale des enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Mais leur champ d'activité tend à s'élargir parallèlement avec le développement de la politique menée en faveur de l'éducation à la sécurité routière :

- formation continue des enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière,
- actions de prévention en entreprise, en milieu scolaire et extra-scolaire,
- animation des stages destinés aux conducteurs responsables d'infractions,
- conseil pédagogique auprès des correcteurs et des examinateurs de l'examen du Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER),
- conception d'outils pédagogiques,
- mise en place et encadrement de processus de formation, d'équipes pédagogiques.

Les épreuves

L'admissibilité (épreuves écrites) :

- La réglementation de la circulation routière (coefficient 3),

- le droit (coefficient 1),
- la psychologie (coefficient 2).

L'admission (épreuves orales et pratiques) :

- La leçon d'enseignement théorique à des élèves en formation BEPECASER (coefficient 2),
- l'interrogation sur les véhicules automobile (coefficient 1),
- la critique de leçon de conduite (coefficient 3).

Les résultats de l'admissibilité BAFM et de l'admission BAFM se cumulent. Pour être admis à l'examen BAFM, le candidat doit réunir un total de 144 points sur 240, sans note inférieure à 7/20.

Les épreuves d'admission se déroulent dans les locaux de l'INSERR sous la responsabilité du ministère chargé de la sécurité routière.

Contacts

Pour tout contact, vous pouvez vous adresser à Marie-Christine OUSSATSCHOFF par mail à l'adresse suivante : marie-christine.oussatschoff@inserr.fr
